

Formation par la recherche

Un des atouts du CEPR est de disposer d'un personnel statutaire diversifié. Celui-ci est constitué de chercheurs (Inserm ou CNRS), de cliniciens-chercheurs (PU-PH et MCU-PH) ainsi que d'enseignant-chercheurs (PR et MCF associés à l'UFR des sciences de l'université de Tours ou de son IUT).

Ces deux dernières catégories de personnel assurent, dans le cadre de leurs missions, des activités d'enseignement et d'encadrement pédagogique très conséquentes (plus de 192 heures annuellement).

L'ensemble des activités de formation et d'encadrement assuré par des membres du CEPR, peut se décliner comme suit :

Au niveau de la faculté des Sciences et techniques:

Responsabilité de la filière A de l'Ecole Doctorale "Santé - Sciences Biologiques - Chimie du Vivant" (ED 549, SSBCV).

Coordination des Départements de Biochimie et de Microbiologie

Coordination du Master 2 Recherches "Physiopathologies" et du L3 « Sciences du Vivant »

Responsabilité du Master 1 mention "Biologie et Santé" et coordination des enseignements.

Responsabilités multiples d'UEs en L1, L2, L3, M1 et M2 (IUT, UFR des Sciences et Techniques et UFR de Médecine), etc...

Au niveau de l'IUT :

Coordination du département de Génie Biologique; Responsabilité: stages de LP et DUT ABB

Au niveau de la faculté de Médecine :

Coordination de l'Internat depuis 2014

Coordination de DESC et de DES (Région Centre-Val de Loire)

Commission Pneumologie du Conseil National du Concours de l'Internat etc...

Au niveau de la faculté de Pharmacie :

Responsabilité du parcours d'Internat

Membre du nombre de la commission pédagogique

Enfin, il est important de rappeler que les 3 équipes du CEPR ont accueilli et encadré au cours du présent mandat (2012-2017) 20 étudiant(e)s qui ont favorablement soutenu leur thèse de doctorat en sciences biologiques. De plus, la dynamique de la production scientifique ainsi que les thèmes de recherche développés par notre laboratoire continuent de soutenir son attractivité auprès des plus jeunes, comme l'illustre l'arrivée en octobre 2016 de 5 nouveaux doctorant(e)s supplémentaires (financés par des allocations doctorales ministérielles, un contrat CIFRE ainsi que deux postes d'accueil Inserm).